

# Ethiopiques

REVUE NÉGRO-AFRICAINNE DE LITTÉRATURE, DE PHILOSOPHIE,  
DE SOCIOLOGIE, D'ANTHROPOLOGIE ET D'ART



DIALOGUE DES CULTURES. LUMIÈRE DES NATIONS

N°106 - 1<sup>er</sup> Semestre 2021



# ÉTHIOPIQUES

Revue semestrielle  
ISSN 0850 - 2005

Rue Alpha Hachamiyou TALL x René NDIAYE  
Tél : +221 33 849 14 14 - Télécopie : +221 33 822 19 14  
BP : 2035 Dakar  
e-mail : [senghorf@orange.sn](mailto:senghorf@orange.sn)  
internet : <http://www.refer.sn/flss>  
online : [www.refer.sn/ethiopiennes](http://www.refer.sn/ethiopiennes)

## COMITÉ DE RÉDACTION

Directeur de Publication

A. Raphaël NDIAYE

Directeur de Rédaction

Amadou LY

Membres

Mamadou BA  
Abdoulaye Élimane KANE  
Ramatoulaye Diagne MBENGUE  
Boubé NAMAÏWA  
A. Falilou NDIAYE  
Amadou Lamine SALL  
Pierre SARR (Lettres)  
Malick DIAGNE  
Abdou SYLLA  
Étienne TEIXEIRA  
Ibrahima WANE  
Babacar Mbaye DIOP  
Alioune DIAW  
Cheick SAKHO  
Andrée Marie Diagne BONANE  
Coudy KANE

Membres correspondants

Hélène TISSIÈRES (U.S.A.)  
Eileen JULIEN (U.S.A.)  
Sana CAMARA (U.S.A.)  
Papa Samba DIOP (France)  
Françoise UGOCHUKWU (Angleterre)  
Pierre K. NDA (Côte d'Ivoire)  
Guy O. MIDIOHOUAN (Bénin)  
Abdelouahed MABROUR (Maroc)  
Ousmane TANDINA (Niger)  
Pierre NDEMBY MAMFOUBY (Gabon)  
Albert OUEDRAOGO (Burkina Faso)  
Mbaye DIOUF (Canada)

Ethiopiennes



*Éthiopiennes*

*DIALOGUE DES CULTURES. LUMIÈRE DES NATIONS*

N° 106 ..... 1<sup>er</sup> semestre 2021

**Illustration :**

Henri SAGNA, *Domes et dogmes*

Dimensions : 300cm x 300cm

Année : 2014

*Éthiopiennes* n° 106.  
**Littérature, philosophie, sociologie, anthropologie et art.**  
**1<sup>er</sup> semestre 2021.**  
*Dialogue des cultures. Lumière des nations*

N° 106

1<sup>er</sup> SEMESTRE 2021

SOMMAIRE

**1. Littérature**

Diouma FAYE – Le tiers espace ou le territoire de l’identité dans quelques romans de la migration.....	7
Jean-Rose Djo AGOUA – Ambiguïté et problématique de la mondialisation dans <i>L’Aventure ambiguë</i> de Cheikh Hamidou Kane .....	21
Victor Essono ELLA – L’hybridité comme processus de dialogue des cultures dans <i>Le Ventre de l’Atlantique</i> de Fatou Diome.....	35
Éric NDIONE – Les figures du dialogue et de l’espoir dans le roman de l’immigration : l’exemple du <i>Silence du cœur</i> de Mohamed Mbougar Sarr.....	45
ÉRIC DAMIBA – Des frontières et des murs : enjeux contemporains du dialogue des cultures chez Leonora Miano.....	59

## **2. Philosophie, sociologie, anthropologie**

Gaudence NIBARUTA – La négritude senghorienne pour un multiculturalisme reconnaissant et l’harmonie des différences.....	73
Ambroise Djéré MENDY – Les fondements socioculturels du dialogue entre musulmans et chrétiens au Sénégal ou le ferment d’une cohésion intercommunautaire (XIXe-XXe Siècles).....	87
Daouda SÈNE – Mondialisation culturelle et identité culturelle endogène chez Senghor.....	101
Dominique SARR – Le sang et le verbe. À propos du dialogue des cultures en Amérique latine.....	113
Amadou LY – L’humanisme senghorien.....	127
Alioune Badara DIANÉ – Labyrinthes senghoriens, dialogue des cultures et civilisation de l’universel .....	143
A. Raphaël Ndiaye – Pluralité et singularité culturelles : défis au dialogue des cultures.....	169
Zahra NAWAR – Senghor et la Francophonie : ancrage ou perte identitaire.....	183

## **3. Poème**

Cheik Aliou NDAO – Ma part de Sénégal .....	199
---	-----

## **4. Notes de lecture**

Amadou Hamé Niang : <i>Sur la berge du fleuve Doué</i> , Québec, Presses-Panafricaines, 2021, p.15, 223 pages par Hameth Maimouna DIOP.....	203
Amadou Moustapha Dieng, <i>Le cri de l’Ifandondi</i> , Dakar, Les Éditions feu de brousse, 2020 par Denis Assane DIOUF.....	207

***Éthiopiennes* n° 106.**  
**Littérature, philosophie, sociologie, anthropologie et art.**  
**1<sup>er</sup> semestre 2021.**

*Dialogue des cultures. Lumière des nations*

LA NÉGRITUDE SENGHORIEENNE POUR UN  
MULTICULTURALISME RECONNAISSANT ET L'HARMONIE  
DES DIFFÉRENCES

Par Gaudence NIBARUTA\*

La culture est ce par quoi les hommes manifestent leur vie intérieure, donc leur humanité. C'est dans ce sens que l'authenticité s'avère être une nécessité et un droit pour des cultures qui voudraient léguer leurs valeurs à leurs générations futures. Qui dit culture renvoie ainsi à la notion de différence. En effet, en comparant les cultures, il y a souvent confusion entre valeurs culturelles et productions techniques et artistiques au sein d'une culture. C'est le cas de l'argument de Saul Bellow pour la hiérarchie des cultures : « Quand les Zoulous produiront un Tolstoï, nous le lirons » (Taylor C., 1994, 62). Par contre, les partisans du respect mutuel et de l'égalité des cultures rétorquent qu'on ne peut pas évaluer la dignité des valeurs en prenant référence sur la seule production des œuvres humaines, cette dernière étant un aspect de la culture parmi tant d'autres. D'ailleurs, d'après eux, la production des œuvres, symbole de la civilisation, n'écarte pas la barbarie et ne symbolise pas non plus la plénitude de l'humanité globalement acquise par une

---

\* Université du Burundi, Burundi

culture. Les grandes preuves évoquées sont Auschwitz, l'atrocité des deux Grandes guerres, Hiroshima et Nagasaki, etc.

Orienté de la sorte, le débat risque de devenir stérile. Il faut donc le réorienter sur un autre plan. D'abord, chaque culture a des valeurs qui lui sont propres, et du savoir qui découle de son ingéniosité et sa créativité. Ensuite, toute culture a quelque chose à envier ou à rejeter d'une autre culture. Enfin, il n'est pas logique de poser un jugement de valeur sur une culture dont on n'est pas dépositaire car on risque de se tromper à cause de l'incompréhension. Ainsi, la hiérarchisation des cultures relève plus de l'idéologie que de la raison, et cela a pour conséquence la tendance à l'affrontement au lieu du rapprochement. Comment alors amorcer un dialogue entre les cultures afin d'éviter à l'humanité une catastrophe liée à la confrontation des cultures pour promouvoir plutôt leur rapprochement pour une paix mondiale durable ?

Cet article se propose d'approfondir ce débat en fondant sur le projet senghorien de dialogue des cultures et les aspirations du multiculturalisme taylorien. Orienté dans l'axe de recherche de philosophie politique et morale, l'étude suit trois mouvements. D'abord, il s'agira de montrer que malgré sa diversité culturelle, il existe une unité substantielle de l'espèce humaine et que la culture relève plutôt de l'harmonie naturelle au lieu de la considérer comme source de suprématie. De ce postulat, il sera question ensuite de montrer que le multiculturalisme offre un bon terrain de dialogue des cultures pour un rapprochement culturel au lieu de la confrontation. Enfin, le débat sera centré sur les enjeux et les défis auxquels est confrontée cette reconnaissance mutuelle des cultures, en soulignant la nécessité de la valeur de la tolérance pour le succès de ce projet humanitariste.

## 1. Négritude et identité culturelle : de l'unité dans la différence ou de la différence dans l'unité

La notion d'identité culturelle souffre d'une ambiguïté sémantique, compte tenu de la polysémie de chacun des deux termes qui la composent. À notre époque, en effet, les grandes interrogations sur l'identité renvoient fréquemment à la question de la culture. Les crises

culturelles, surtout celles occasionnées par la crise de la modernité, renvoient à des crises d'identité. Si les notions de culture et d'identité culturelle sont en grande partie liées, elles ne peuvent cependant pas être confondues d'une façon pure et simple. Dans plusieurs cas, la culture peut aller sans conscience identitaire uniforme, c'est-à-dire qu'elle peut englober plusieurs identités. C'est le cas lorsqu'on parle de la culture arabe, par exemple, ou de la culture africaine. Pour cette dernière, l'idée de négritude comme courant de pensée revendicative en a démontré l'existence.

### **1.1. La négritude senghorienne et fondement de l'harmonie des différences**

D'après Senghor, qui est l'un des initiateurs de ce courant, la négritude est

[...] l'ensemble des valeurs de civilisation du monde noir, c'est pour parler comme les Allemands un *Negersein*, un "être nègre". Non seulement un être nègre, mais un pensé nègre, une vision originale du monde. Elle est aussi une manière concrète pour chaque nègre et pour chaque peuple noir, de vivre en nègre en réagissant à son environnement matériel psychologique, naturel et social.

Il s'agit ici d'une authenticité à reconnaître et à préserver, car ayant une originalité avec une gamme d'œuvres et d'expressions à proposer aux autres cultures.

L'identité renvoie donc beaucoup plus à une norme d'appartenance, nécessairement consciente et sensible, car fondée sur des caractéristiques ou critères, soit visibles, soit symboliques. C'est le cas des groupes à identités ethniques. Ceux-ci ont en commun des caractéristiques particulièrement spécifiques, qui les différencient des autres. Elles peuvent être d'ordre historique, biologique, mythique .... L'identité culturelle est donc collée le plus souvent à celle du groupe ethnique.

Par sa conception de la négritude, Senghor dépasse cette vision réductrice de l'identité culturelle. Pour lui, la culture ne se réduit pas à l'ethnie. Il conçoit une identité culturelle africaine qui englobe tout sujet noir. Dans cette perspective, l'identité apparaît comme une modalité de catégorisation permettant la distinction entre le "moi", le "nous" et le "eux", fondée sur des critères de différences culturelles bien déterminés.

C'est donc à ce niveau qu'on peut situer le rapport étroit entre la conception qu'on se fait de l'identité culturelle et la notion de culture. Considérée dans son sens ethnographique en effet, « la culture est cet ensemble complexe qui comprend les connaissances, les croyances, l'art, le droit, la morale, les coutumes et toutes les autres aptitudes qu'acquiert l'homme en tant que membre d'une société » (Mukuna P. N., 1998, p.139). Autrement dit, la culture désignerait cette manière spécifique de se comporter, de penser, de se percevoir et percevoir les autres. Ce qui voudrait dire que chaque groupe a ses attitudes et ses échelles de valeurs. La culture est inhérente à la condition humaine, particulièrement liée à sa société de vie. On peut dire que la culture est l'expression de la totalité d'une vie singulière par rapport à la diversité de la société humaine.

Dans ce sens, il serait aberrant de vouloir hiérarchiser les cultures car leurs différences résulteraient de la diversité des sociétés humaines. Il est vrai que certaines cultures ont enregistré des avancées considérables par rapport aux autres, surtout dans des domaines comme la technique et la science. Cela ne pourrait cependant pas servir de critère d'hiérarchisation car leur réalisation dépend des conditions historiques et spatio-temporelles d'une société. Cela est d'autant plus valable pour les réalisations artistiques, esthétiques, scientifiques ... que pour les pratiques rituelles, coutumières.

En effet, il n'y a pas longtemps que certains peuples étaient considérés comme n'ayant pas de culture ; donc comme des primitifs, des sauvages, ... mais surtout que leurs pratiques étaient irrationnelles. Cela ne peut qu'être taxé d'idéologique, à notre époque. Pour les multiculturalistes, chaque culture représente une totalité singulière. De ce fait, une coutume particulière ne peut s'expliquer que rapporté au contexte culturel qui est le sien.

Chaque culture a donc quelque chose d'original et de positif. C'est dans ce sens que le respect et l'égalité des cultures ne se présentent plus comme une possibilité, mais plutôt comme une obligation, d'où la nécessité du multiculturalisme dont l'idéal trouve sa concrétisation dans une politique de reconnaissance culturelle, qui se présente à notre époque comme l'une des meilleures voies pour promouvoir la dignité humaine et

la justice sociale. Cependant, du point de vue politique, cette reconnaissance devient problématique. Pour promouvoir plus de dignité, le multiculturalisme ne s'arrête pas seulement au stade de la reconnaissance. Il demande également à la politique d'intégrer les identités reconnues dans son champ. C'est à ce niveau que la démocratie libérale se retrouve tiraillée.

## **1.2. Diversité culturelle et égale dignité**

Senghor est connu pour un grand nombre de gens comme écrivain et poète. Or, l'analyse de ses écrits fait ressortir une pensée philosophique profonde, touchant presque toutes les sociétés. Par exemple, la problématique des dialogues des cultures que défend Senghor est la même que le multiculturalisme que défend le philosophe canadien Charles Taylor pour défendre l'unité du Canada, toujours menacée par les velléités de sécession du Québec sur fonds de divergences culturelles entre les Canadiens d'origine anglo-saxonne et ceux d'origine française. Quand Senghor parle de l'unité dans la différence, c'est en fait pour revendiquer l'égalité de dignité entre les identités communautaires et culturelles, certaines étant menacées d'étouffement ou contraintes à l'assimilationnisme. Un regard peu profond qualifie cette pensée de Senghor de courant revendicatif de la reconnaissance des cultures noires. Il s'agit d'un regard simpliste. Le problème de la reconnaissance mutuelle des cultures concerne toutes les sociétés du monde, même celles qui sont dites très évoluées. À côté du problème entre Anglophones et Francophones canadiens, il suffit de jeter un coup d'œil sur ce qui se passe aux États-Unis entre les Blancs et les Américains d'autres origines, sur le cas des Bretons en France, le problème entre Wallons et Flamands en Belgique, le problème de la Catalogne en Espagne, du Tibet en Chine, etc. pour se rendre compte que la pensée de Senghor n'est pas un militantisme réactionnaire comme le pensent certains, mais plutôt, il faut voir en Senghor un visionnaire et un précurseur de l'idée de l'égalité de dignité des cultures pour une humanité paisible.

Le dialogue entre les cultures vise donc une reconnaissance mutuelle des différences. Cette reconnaissance a pour finalité

l'élimination des discriminations basées sur les valeurs culturelles. Car une telle discrimination crée des inégalités sociales consécutives aux hiérarchies entre cultures. Les cas de l'Apartheid en Afrique du sud est le plus probant. Le philosophe Charles Taylor abonde dans le même sens en affirmant défendre l'idée d'une politique des différences car pour lui : « la politique de la différence dénonce toutes les discriminations et refuse toute citoyenneté de seconde classe » (Taylor, C., 1994, p. 58). Elle demande que l'on accorde « une reconnaissance et un statut à quelque chose qui n'est pas universellement partagée », d'où la demande de promotion de la spécificité.

Ainsi, au lieu de constituer une menace à l'universalité, la reconnaissance de la spécificité est plutôt une preuve que l'homme est doté d'une dignité qui va au-delà des différences particulières : « [...] La politique des différences croît organiquement avec la politique de la dignité universelle » (Taylor, 1994, p. 58). Une fois que ce statut d'égalité est accordé et la pluralité des valeurs reconnues, le fondement de la politique de reconnaissance des différences sera déjà établi. Il ne restera qu'à le concrétiser dans la réalité sociale avec des méthodes politiques et sociales susceptibles de réduire les injustices historiques et les inégalités sociales.

C'est ainsi que vont apparaître des mécanismes de protection des minorités ethniques, religieuses ; une politique qui va s'étendre plus tard aux nouvelles formes d'identités en construction et réclamant publiquement leur reconnaissance, comme les minorités sexuelles, de genre, etc. Tel étant le rôle assigné à l'institution politique qui a le devoir d'arbitrer entre les valeurs divergentes (morale) et le garant des droits par son pouvoir juridictionnel (politique), il revient dès lors à celle-ci d'étudier les mécanismes de promotion de l'égalité de dignité entre les individus et entre les communautés. Et cela va toucher non seulement l'arbitrage entre les valeurs antagoniques, mais aussi l'insertion de la dimension identitaire dans le jeu politique, étant donné que certains groupes marginalisés risquent de se voir priver des potentialités d'y accéder par l'inégale répartition des chances au point de départ.

Par ailleurs, l'identité culturelle pouvant servir de référence de discrimination, d'exclusion et de ce fait des inégalités sociales, la politique de reconnaissance aura pour rôle de rétablir les opprimés dans leur dignité en leur accordant des droits particuliers leur permettant de rattraper leur retard, d'où la nécessité d'une politique d'équité pour rendre effective l'idée d'égale dignité.

## 2. Négritude et multiculturalisme

Une multitude d'interprétations entoure le concept de Négritude. Par exemple, *Le Robert* définit la « Négritude » comme un « ensemble de caractères culturels propres aux Noirs ; appartenance à la communauté noire ». Quant au *Larousse*, il s'agit d'un « ensemble de valeurs culturelles et spirituelles revendiquées par des Noirs comme leur étant propres ; prise de conscience de l'appartenance à cette culture spécifique ». Forgé du latin *negritudo* qui signifie couleur noire, le néologisme « négritude », apparu en 1933, c'est-à-dire dans l'entre-deux-guerres, sous la plume de Léopold Sédar Senghor, Aimé Césaire, Alioune Diop, Léon Gontran Damas, est souvent définie par rapport à sa forme au détriment de son contenu. La revendication des Noirs contre le racisme, la lutte contre la colonisation, la poésie exaltant les traditions africaines, indépendance, telles sont les principales caractéristiques accolées hâtivement à la Négritude. Or, quand Senghor évoque le dialogue des cultures, il n'y a rien qui exalte une culture. Il montre plutôt la nécessité de la reconnaissance mutuelle entre les cultures ; elles sont toutes différentes et aucune ne peut prétendre être supérieure aux autres ; elles méritent, toutes, un égal respect. Tel est également le fondement principal du multiculturalisme reconnu comme courant philosophique et politique.

### 2.1. Les fondements du multiculturalisme

Le terme "multiculturalisme" est d'une façon simpliste et abusive défini par référence aux mots "multi" et "culturel" qui le composent. Cette réduction, d'après F. Constant, « tend de prime abord, à faire du multiculturalisme un mot innocent et purement descriptif, à l'exemple de la définition qu'en donne le *Petit Robert* : "coexistence de plusieurs cultures dans un même pays" ». De cette simplicité supposée, poursuit

Constant, il en découle une diversité de métaphores et le même vocable change de sens selon le contexte dans lequel il est utilisé. Or, « l'idéal du multiculturalisme repose sur des mécanismes politiques qui visent à assurer l'harmonie sociale au moyen de la prise en compte des différences et du respect des identités ».

Ainsi, comme le fait remarquer A. Semprini :

Le multiculturalisme apparaît alors comme un puissant indicateur de la crise de la modernité. Ce sont en effet, les principales catégories –philosophiques, politiques, sociales –de ce projet qui se retrouvent remises en cause, parfois brutalement, par les revendications multiculturelles et notamment par la demande d'intégrer au cœur même de ce projet la notion de la différence [...] En posant à la modernité la question de la différence, le multiculturalisme dépasse la spécificité de chaque contexte national et lance à toutes les sociétés contemporaines un formidable défi de civilisation ( Semprini A., 2000, p.4).

Le multiculturalisme marque donc le passage de l'identité subjective à l'identité communautaire. De même, en rejetant l'idée selon laquelle le sujet libre est autosuffisant, le multiculturalisme marque un tournant vers la reconnaissance des différences car il défend l'idée d'une identité culturelle, la communauté étant prise comme une matrice de la socialité et du déploiement de l'humanité.

## **2.2. Dialogue et reconnaissance des cultures pour une paix universelle**

Chaque culture a sa propre conception du bien et sa manière de l'exprimer (traditions, rites ... (Constant, 2000, p. 7). Et, « on désigne par "bien", dans un sens très général, toute chose que l'on juge comme ayant de la valeur, comme étant digne, admirable, à quelque espèce ou qu'elle appartienne » (Taylor, 1998, p. 127). La conception du bien étant tributaire au contenu des valeurs, nier la pluralité des "biens" qui sous-tend même la pluralité des valeurs culturelles, serait une contradiction dans la mesure où, de cette négation devrait découler l'idée d'une morale universelle qui serait en contradiction avec la reconnaissance des différences. Pour Taylor, « il suffit d'analyser les différents modes de vie de l'époque contemporaine pour affirmer que les valeurs sont trop diverses pour qu'on puisse arbitrer entre elles » (Taylor, 1997, 286). C'est dans cette perspective que s'inscrit P. De Lara qui affirme que :

Les "cultures" (ou les langues) sont, en un sens, "incommensurables", en entendant par-là qu'elles sont des systèmes de significations qualitativement différents, de telle sorte qu'il n'y a pas le plus souvent l'équivalence directe entre leurs éléments. D'où l'impossibilité de la compréhension et de la comparaison rationnelles d'autres formes de vie avec la nôtre, à commencer par celles de nos prédécesseurs » (Taylor, 1997, p. 152).

Dans le cas où nous sommes appelés à faire la comparaison des conceptions éthiques émanant des cultures différentes en effet, « nous nous acharnons sans y parvenir à trouver une base commune de raisonnement, telle qu'on puisse amener les membres des deux cultures à l'accepter [...] nous sommes ainsi coincés par ce genre de contexte et obligés de reconnaître la diversité des biens » (Taylor, 1997, p. 152). Dans un tel contexte, la politique de reconnaissance, admettant qu'aucune conception du "bien" ne dispose pas d'argument valable pour démontrer sa supériorité ou son universalité, il convient que les valeurs issues des différentes cultures soient reconnues comme différentes et que chacune d'entre elles contient un degré d'humanité, d'où le droit à préserver son originalité traduite par la différence, et la reconnaissance de cette différence devient une exigence qui doit être reconnue aux autres cultures. L'État devient dès lors le garant de cette reconnaissance et doit cesser d'être neutre pour protéger les cultures minoritaires qui risquent d'être marginalisées.

De nos jours en effet, la reconnaissance de la différence dans la promotion de l'égalité humaine a atteint une dimension aussi importante que les organisations humanitaires aussi importante comme l'UNESCO en sont venus à inscrire la différence dans leur agenda pour pallier les failles laissées par la Déclaration Universelle des Droits de l'homme de 1948. C'est ainsi qu'en 1966, la préservation des droits culturels va apparaître avec le Pacte International relatif aux droits civiques et politiques. Dans son article 27 en effet, ledit Pacte stipule que « dans les États où il existe des minorités ethniques, religieuses ou linguistiques, les personnes appartenant à ces minorités ne peuvent être privées du droit d'avoir, en commun avec les autres membres de leur groupe, leur propre vie culturelle, de professer et de pratiquer leur propre

religion, ou d'employer leur propre langue » (Mesure S., Renaut A, 1999, p. 267).

Cette idée sera reprise par l'UNESCO en 1982, dans le rapport final de la conférence mondiale de Mexico sur les politiques culturelles, sous le titre « identité culturelle », en affirmant que : « toute culture représente un ensemble de valeurs unique et irremplaçable. [...] Toutes les cultures font partie du patrimoine commun de l'humanité. [...] Il faut reconnaître l'égalité en dignité de toutes les cultures et le droit de chaque peuple et de chaque communauté culturelle d'affirmer, de préserver et de voir respecter son identité culturelle » (Mesure S., Renaut A, 1999, p. 267).

De même, l'article premier des Principes de la coopération culturelle internationale de l'UNESCO, stipule que : « toute culture a une dignité et une valeur qui doivent être respectées et sauvegardées. – Tout peuple a le droit et le devoir de préserver sa culture –. Dans leur variété féconde, leur diversité et l'influence réciproque qu'elles exercent les unes sur les autres, toutes les cultures font partie du patrimoine commun de l'humanité » (UNESCO, 1970, p. 128).

### 3. Enjeux et défis du multiculturalisme

Qui dit multiculturalisme, reconnaissance et respect de l'identité culturelle et une dignité égalitaire entre les cultures, évoque l'idée des droits collectifs particuliers. Par exemple, reconnaître que telle communauté a été marginalisée culturellement et que cette injustice l'a empêchée de s'émanciper, implique la nécessité de lui donner plus de chance pour rattraper son retard dans les domaines éducatif, politique et économique. Autrement, au lieu de renforcer l'ouverture et la compréhension mutuelle entre les cultures, cela risque de conduire à une balkanisation et à un enfermement des communautés, ce qui aura pour conséquence un conservatisme culturel et une exaspération du ressentiment.

#### 3.1. Risque de basculement dans l'ethnocentrisme

Refuser, au nom des principes libéraux, de prendre en considération les demandes de traitement différentiel, conduit à une

déception des individus pour lesquels la reconnaissance de leurs spécificités est une condition *sine qua non* de leur traitement égalitaire et de leur épanouissement. Dans certains cas, cette non reconnaissance « peut engendrer des frustrations et le sentiment d'isolement. Elle a aussi renforcé la volonté d'enfermement du groupe et engendrer des revendications plus radicales » (Semprini, 2000, p. 94). C'est cette option contraire à l'idéal de Senghor et Taylor que préconise Franz Fanon pour qui le dialogue des cultures n'étant pas possibles suite à l'idéologie suprématiste de la culture occidentale, il faut plutôt une lutte pour la reconnaissance et l'égalité des cultures, au besoin même par les armes. De nos jours, des exemples du genre ne manquent pas. Les confrontations en Kabylie (Algérie) ou en Corse (France) où les revendications pour l'affirmation de l'identité linguistique ; mieux encore, le cas de l'adoption de la charia au Nigeria par plusieurs États revendiquant une identité religieuse (musulmane) constituent des illustrations incontestables.

C'est dans ce sens que les adversaires du multiculturalisme lui reprochent de vouloir « menacer l'unité sociale et politique, d'enrayer, voire d'inverser, la dynamique d'intégration, de pousser les individus à se retrancher à l'intérieur de leur groupe – ethnique, religieux, racial, sexuel, culturel d'appartenance » (Semprini, 2000, p. 93). La désunion, la perte d'une vision de l'universalité et le risque de balkanisation sont donc des risques que courent les revendications multiculturalistes. Dans le jeu démocratique en effet, il y a risque que des identités particulières se tournent vers leurs communautés en vue d'obtenir des intérêts que la concurrence démocratique ne leur procurerait pas. Face au multiculturalisme donc,

[...] les individus ont tendance à répondre par la schismogénèse. Il s'agit, en fait, pour eux, de manifester leur inclination vers le nativisme (amour du terrain et droit des natifs sur cette terre) ou mieux encore le localisme (protection de son espace vital salis forme de tour d'ivoire) (Mabiala M-N, 1998, p. 29).

De tels phénomènes sont à l'origine de la recrudescence de la xénophobie et du racisme qu'on constate ici et là. La quête des racines pour l'expression et l'affirmation identitaire devient la source des dérapages politiques. Les gens ont beaucoup plus tendance à

l'instrumentalisation de l'identité pour obtenir des intérêts matériels, ce qui fausse ou donne une mauvaise orientation au jeu démocratique. C'est pourquoi, il faut tout faire pour éviter les revendications culturelles qui risquent de mener à la confrontation. Et là, c'est la démonstration de la pertinence de la recommandation de Senghor à l'humanité : le dialogue des cultures. Car, en refusant le dialogue, on ouvre un boulevard vers la confrontation.

### **3.2. Une exigence de l'humanité au risque du péril humain**

De nos jours, les conflits liés aux valeurs culturelles sont de plus en plus nombreux et dramatiques. Au Nigeria par exemple, l'adoption de la charia par des États à majorité musulmane génère des conflits sanglants qui menacent, en même temps, sérieusement le fédéralisme.

En Algérie et en France, les luttes pour l'obtention du statut de langues nationales pour le kabyle et le corse, afin que les programmes scolaires dispensés en Kabylie et en Corse le soient dans les langues de ces régions, ont fait des nombreuses victimes. Ces luttes font aussi trembler les autorités qui craignent l'embrasement de l'État ou le recul de l'hégémonie politique d'une langue (l'arabe en Algérie et le français en France). Par ses revendications donc, le multiculturalisme se montre incompatible avec l'État-Nation. Il convient dès lors que l'État démocratique retrouve son rôle qui est de préserver le bien public, qui n'est pas un agrégat des « biens communautaires », mais leur universalisation. Le principe d'égalité fait aussi que le bien public ne se réfère à aucun bien particulier.

En somme, il est bon de noter que l'institution d'un espace public de concitoyenneté entre communautés opposées constitue alors l'enjeu de toute politique, puisqu'elle seule peut donner naissance, par-delà l'exclusivisme communautariste, à un monde commun, non originaire, non natif, mais politiquement institué là où fait défaut une communauté de naissance. L'espace public est aussi « le lieu et l'enjeu d'un vivre-ensemble » qui ne renie rien des particularismes d'identifications mais les transcende néanmoins dans l'Assomption d'un monde. De plus, il faut aussi bannir le *différencialisme* outrancier qui serait à l'origine du sectarisme et de l'intégrisme, ce qui conduirait à un multiculturalisme

débridé. Pour y arriver, il est nécessaire de cultiver chez les citoyens un esprit de tolérance, du respect de la dignité en cherchant à valoriser ce qui est transcendantal chez l'humain et un épanouissement guidé par la raison et qui ne menace pas la liberté des autres.

## Conclusion

La diversité humaine, surtout celle traduite par la différence ethnoculturelle, n'est pas nécessairement une source de conflit. C'est plutôt la mauvaise gestion de cette dernière, fondée sur le déni de reconnaissance et l'injustice sociale, source de violence et de chaos conduisant dans certains cas aux catastrophes humaines et à la désagrégation de l'État. À preuve, des communautés ayant des valeurs traditionnelles et culturelles différentes ont toujours fait preuve d'une cohabitation harmonieuse pendant des siècles, jusqu'au jour où, entre communautés avantagées et celles défavorisées et soucieuses de la réduction des inégalités devenues insupportables, éclate un différend consécutif au rejet d'une demande de reconnaissance de dignité égalitaire. Seulement, ce qu'il faut reconnaître, c'est qu'il existe des pratiques traditionnelles et culturelles présentées souvent comme des valeurs, mais qui sont sujettes à débat, car elles sont en contradiction avec la dignité humaine. C'est, notamment, l'excision qui consiste en une mutilation du sexe d'une fille, sans son consentement étant entendu qu'elle n'est pas suffisamment mûre pour le donner. Toutefois, cela ne peut pas servir de prétexte pour une hiérarchisation des cultures, car, par rapport à la conception du « bien » et du « juste » de chaque culture, d'autres pratiques sont également critiquées. C'est le cas de l'homosexualité, l'avortement, etc. Ainsi donc, le dialogue entre cultures reste le seul canal de compréhension mutuel pour une harmonie interculturelle, chaque culture ayant à donner et à recevoir des autres.

## Bibliographie

- ABOU, Sélim, *L'identité culturelle*, Paris, Ed. Anthropos, 1986.  
CONSTANT, Fred, *Le multiculturalisme*, Paris, Flammarion, 2000.

- MABIALA, Muntaba-Ngoma, « Multiculturalisme et barbarisation au zaïre », *Conflits et identité. Actes des journées philosophiques à Canisius*, Avril 1997, Kinshasa, Éd. Loyola, 1998.
- MESURE, Sylvie, RANAUT, A., *Alter ego : les paradoxes de l'identité démocratique*, Paris, Aubier, 1999.
- MUKUNA, Mutanda, « Identité, culture, religion », *Conflits et identité. Actes des journées philosophiques à Canisius*, Avril 1997, Kinshasa, Éd. Loyola, 1998.
- SEMPRINI, Andrea, *Le multiculturalisme*, Paris, PUF, 2000.
- SENGHOR, Léopold Sédar, *Liberté V. Dialogues des cultures*, Paris, Ed. Seuil, 1999.
- TAYLOR, Charles, *Multiculturalisme: différence et démocratie*, Paris, Aubier, 1994.
- TAYLOR, Charles, *Les sources du moi: la formation de l'identité moderne*, Paris, Seuil, 1998.
- TAYLOR, Charles, *La liberté des modernes*, Paris, PUF, 1997.
- TAYLOR, Charles, « La conduite d'une vie et le moment du bien », (Commentaire de P. De Lara), *Esprit*, 3-4, mars-avril, 1997.
- UNESCO, *Les droits culturels en tant que droits de l'homme*, Paris, Unesco, 1970.

## A NOS LECTEURS

*Éthiopiennes* publie des études et articles originaux se rapportant à la littérature, de philosophie, de sociologie, d'anthropologie et d'art..

Les textes proposés sont soumis à l'appréciation du Comité de Rédaction qui se réserve la possibilité de solliciter, chaque fois que de besoin, l'avis d'un lecteur extérieur..

Les manuscrits doivent être soumis en trois exemplaires accompagnés d'un résumé (de 15 lignes au maximum) en français et en anglais . Les auteurs doivent envoyer aussi une version électronique pour PC (Word)..

Le Comité de Rédaction se réserve la possibilité, sauf refus écrit de l'auteur, d'effectuer des corrections de forme, de décider du moment de la publication, d'éditer les articles soit dans les numéros ordinaires soit dans les numéros spéciaux en fonction de leur sujet..

Les auteurs sont priés de signaler la publication dans une autre revue d'articles déjà acceptés par *Éthiopiennes*. Toute publication postérieure à celle d'*Éthiopiennes* devra mentionner en référence le numéro concerné..

Chaque auteur reçoit 10 tirés à part et un exemplaire du numéro..

Achévé d'imprimer sur les presses de

 **VIRTUEL DESIGN** (+221) 77 645 94 46  
Impression Numérique & Offset

2021



# ÉTHIOPIQUES

Revue semestrielle  
ISSN 0850 - 2005

Rue Alpha Hachamiyou TALL x René NDIAYE  
Tél : +221 33 849 14 14 - Télécopie : +221 33 822 19 14  
BP : 2035 Dakar  
e-mail : senghorf@orange.sn  
internet : <http://www.refer.sn/flss>  
online : [www.refer.sn/ethiopiques](http://www.refer.sn/ethiopiques)

## AUTEURS

Diouma FAYE (Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal) –  
Jean-Rose Djo AGOUA (Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan  
Cocody, Côte d'Ivoire) – Victor Essono ELLA (Université Omar Bongo –  
Libreville, Gabon) – Éric NDIONE (Université Cheikh Anta Diop de Dakar,  
Sénégal) – Éric DAMIBA (Université Lyon 2, France) – Gaudence  
NIBARUTA (Université du Burundi) – Ambroise Djéré MENDY  
(Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal) Daouda SÈNE  
(Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal) – Dominique SARR  
(Fundación de Bellas Artes – Medellín, Colombie) – Amadou LY  
(Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal) – Alioune Badara DIANÉ  
(Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal) – A. Raphaël Ndiaye  
(Fondation Léopold Sédar Senghor, Sénégal) – Zahra NAWAR (Université  
de Damanhour, Égypte) – Cheik Aliou NDAO (Écrivain, Sénégal) –  
Hameth Maïmouna DIOP (Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal)  
– Denis Assane DIOUF (Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal)

Sénégal	: le n° .....	4.000 F CFA
	Abonnement annuel .....	7.000 F CFA
Afrique	: le n° .....	5.000 F CFA
	Abonnement annuel .....	9.000 F CFA
Autres pays	: le n° .....	30€
	Abonnement annuel .....	70€
	Abonnement de soutien .....	100€

Frais de port en sus